

DEUX TYPES DE CAMPS DE JOUR | INSCRIPTION À LA SEMAINE

RÉCRÉ-O-CAMPS PARC RÉGIONAL  
DU BOIS-DE-BELLE-RIVIÈRE

DU 28 JUIN AU 20 AOÛT 2021

# CAMPS DE JOUR

DE MIRABEL

(CAMPS FERMÉS LE 1<sup>ER</sup> JUILLET)



INSCRIPTION  
EN LIGNE  
SEULEMENT  
DU 3 AU 7 MAI

LA VILLE DE MIRABEL A MIS EN PLACE LES MESURES NÉCESSAIRES POUR RESPECTER TOUTES LES RÈGLES DE LA SANTÉ PUBLIQUE EN VIGUEUR.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Afin de respecter les mesures sanitaires et d'éviter les éclosions, nous vous demandons d'inscrire votre enfant selon le secteur de votre résidence. Dans le cas d'une garde partagée de l'enfant, nous vous suggérons de déterminer un secteur central et d'y inscrire votre enfant pour toute la durée de la participation aux camps.

**Site Internet :** [mirabel.ca/campsdejour](http://mirabel.ca/campsdejour)

**Courriel :** [camp@mirabel.ca](mailto:camp@mirabel.ca)

**Téléphone :** 450 475-8656

### IMPORTANT AVANT LE 3 MAI

Assurez-vous d'avoir votre code d'utilisateur et mot de passe. Il est important que les renseignements de votre dossier « famille » soient à jour. Vous n'avez pas de dossier « famille »? Appelez-nous dès maintenant au 450 475-8656.

Prendre note qu'en raison de la Covid-19, il pourrait y avoir des changements de site. Si de tels changements s'avèrent nécessaires, nous vous aviserons le plus rapidement possible.

DEUX TYPES DE CAMPS DE JOUR

# INSCRIPTION À LA SEMAINE

## RÉCRÉ-O-CAMPS

Ce programme est offert aux enfants âgés de 5 à 13 ans (maternelle complétée). Exceptionnellement, les enfants ayant complété une maternelle 4 ans pourront être admis dans ce programme avec une preuve à l'appui.

À proximité des lieux de résidences, répartis sur plusieurs sites dans 5 secteurs de la ville, les RÉCRÉ-O-CAMPS sont offerts aux jeunes qui auront la chance de vivre une expérience de camp à travers différentes thématiques à chaque semaine en explorant des activités sportives, artistiques, scientifiques et ludiques.



### Tarifs et horaire des RÉCRÉ-O-CAMPS

Coût : 75 \$ / semaine / enfant

La politique familiale de tarification s'applique. Des rabais de 40 % (2<sup>e</sup> enfant), 60 % (3<sup>e</sup> enfant) et 100 % (4<sup>e</sup> enfant) seront appliqués sur les coûts d'inscription des enfants.

Horaire :  
9 h à 16 h



### Service de garde

Coût : 50 \$ / semaine / enfant

(politique familiale de tarification non-applicable)

Horaire : 7 h à 9 h  
et 16 h à 18 h

### NOUVELLE FORMULE !

## Programme d'aspirants-moniteurs

Le programme aspirants-moniteurs s'adresse aux ados de 13 à 15 ans (1<sup>ère</sup> année de secondaire complétée ou avoir 13 ans au 30 septembre 2021) qui désirent se préparer à devenir un(e) futur(e) animateur(trice). Ce programme sera offert dans les îlots jeunesse des secteurs de Saint-Augustin et de Saint-Janvier uniquement et les animations auront lieu dans les RÉCRÉ-O-CAMPS seulement.

Coût : 225 \$ pour tout l'été (inclus deux chandails)

Horaire : 28 juin au 20 août de 9 h à 16 h

# RÉCRÉ-O-CAMPS

	SECTEURS DE SAINT-AUGUSTIN ET DE SAINTE-SCHOLASTIQUE		SECTEUR DE SAINT-JANVIER			SECTEURS DE SAINT-CANUT ET DE MIRABEL-EN-HAUT	SECTEURS DU DOMAINE-VERT NORD ET DU DOMAINE-VERT SUD	SECTEURS DE SAINT-BENOÎT ET DE SAINT-HERMAS
	Centre culturel du complexe Jean-Laurin	École des Blés-Dorés	Centre culturel du complexe du Val-d'Espoir	École du Parchemin	École à l'Unisson	Centre culturel Patrick-Lepage	Centre culturel du Domaine-Vert Nord	Centre culturel Saint-Benoît
<b>PLACES DISPONIBLES</b>	140 places	100 places	120 places	80 places	40 places	140 places	140 places	40 places
<b>SEMAINE 1</b> 28 juin au 2 juillet Fermé le 1 <sup>er</sup> juillet	Mythes et légendes							
<b>SEMAINE 2</b> 5 au 9 juillet	Les olympiades en folie							
<b>SEMAINE 3</b> 12 au 16 juillet	Les enquêteurs							
<b>SEMAINE 4</b> 19 au 23 juillet (Vacances de la construction)	Il était une fois...							
<b>SEMAINE 5</b> 26 au 30 juillet (Vacances de la construction)	Le monde à l'envers							
<b>SEMAINE 6</b> 2 au 6 août	Un monde de traditions							
<b>SEMAINE 7</b> 9 au 13 août	L'univers du savant fou							
<b>SEMAINE 8</b> 16 au 20 août	Carnet de voyage							

La description des thématiques est disponible sur le site Web de la Ville.  
[mirabel.ca/campsdejour](http://mirabel.ca/campsdejour)

# PARC RÉGIONAL DU BOIS-DE-BELLE-RIVIÈRE

Ce programme est offert aux enfants âgés de 5 à 13 ans (maternelle complétée\*) et se déroule sur le site du parc régional du Bois-de-Belle-Rivière. Les enfants sont voyagés en autobus de leur secteur de résidence jusqu'au parc. Dans cette formule, les jeunes pourront expérimenter des activités de plein air, sportives, culturelles et aquatiques à travers de nouvelles thématiques chaque semaine. Lors du transport en autobus, certaines règles seront appliquées afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur:

**EXCEPTIONNELLEMENT CETTE ANNÉE, EN RAISON DES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR, AUCUN SERVICE DE GARDE NE POURRA ÊTRE OFFERT POUR LES ENFANTS INSCRITS À CE PROGRAMME. CEPENDANT, VOS ENFANTS SERONT PRIS EN CHARGE DE 8 H À 16 H 30.**

- Le port du couvre-visage et/ou d'un masque de procédure sera **obligatoire** pour tous les enfants. Il est de la responsabilité du parent de fournir un couvre-visage et/ou masque de procédure à son enfant.
- Les enfants seront assis 2 par banc;
- Les places des enfants seront attitrées pour toute la semaine, aucun changement ne pourra être fait;

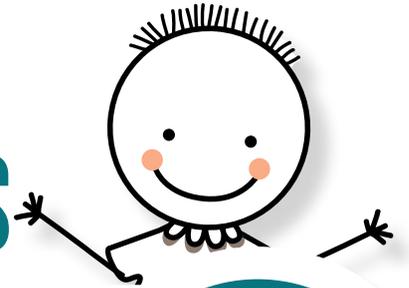
\* Par mesure de sécurité, il ne sera pas possible d'accueillir les enfants de la maternelle âgés de 4 ans, au camp du Bois-de-Belle-Rivière.

## Tarifs

**Coût : 85 \$ / semaine / enfant**

La politique familiale de tarification s'applique. Des rabais de 40 % (2<sup>e</sup> enfant), 60 % (3<sup>e</sup> enfant) et 100 % (4<sup>e</sup> enfant) seront appliqués sur les coûts d'inscription des enfants.

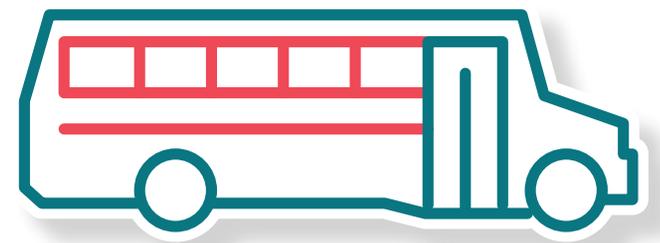
# LES THÉMATIQUES



La description des thématiques est disponible sur le site Web de la Ville. [mirabel.ca/campsdejour](http://mirabel.ca/campsdejour)

<b>SEMAINE 1</b> 28 juin au 2 juillet Fermé le 1 <sup>er</sup> juillet	Animaux fantastiques
<b>SEMAINE 2</b> 5 au 9 juillet	Sportmania
<b>SEMAINE 3</b> 12 au 16 juillet	Au pays imaginaire
<b>SEMAINE 4</b> 19 au 23 juillet (Vacances de la construction)	Voyage à travers le temps
<b>SEMAINE 5</b> 26 au 30 juillet (Vacances de la construction)	Les aventuriers de la nature
<b>SEMAINE 6</b> 2 au 6 août	Les cités d'or
<b>SEMAINE 7</b> 9 au 13 août	Splash!
<b>SEMAINE 8</b> 16 au 20 août	À l'école des sorciers

## LIEUX DES POINTS DE CHUTE POUR LE TRANSPORT EN AUTOBUS



LES DÉPARTS DANS LES SECTEURS SONT À 8 H ET LES RETOURS À 16 H 30

SECTEUR DE SAINT-AUGUSTIN	SECTEUR DE SAINTE-SCHOLASTIQUE	SECTEUR DE SAINT-JANVIER	SECTEUR DE SAINT-CANUT	SECTEUR DU DOMAINE-VERT NORD
Stationnement du complexe Jean-Laurin 8475, rue Saint-Jacques	Stationnement de l'Édifice Landry 9945, rue de Belle-Rivière	Stationnement de l'école secondaire Mirabel 17777, rue du Val-d'Espoir	Stationnement de l'école Saint-Anne 9984, boul. de Saint-Canut	Stationnement du parc des Intendants 17525, rue Jacques-Cartier
SECTEUR DE MIRABEL-EN-HAUT	SECTEUR DU DOMAINE-VERT SUD	SECTEUR DE SAINT-BENOÎT	SECTEUR DE SAINT-HERMAS	
Stationnement du parc de la Montagne 16655, rue des Quatre-Saisons	Stationnement du parc des Champions 17475, rue du Grand-Prix	Stationnement du centre culturel Saint-Benoît 8175, rue Dumouchel	Stationnement du centre culturel Honorius - Lafond 4305, rue Lalande	

## Guide du parent

Le guide du parent fourni plus d'informations détaillées sur l'ensemble du fonctionnement des camps de jour. Celui-ci sera disponible dès les premiers jours de juin, sur le site Web de la Ville, au [mirabel.ca/campsdejour](http://mirabel.ca/campsdejour).



# INSCRIPTIONS

Prendre note que tous les programmes de camps de jour s'adressent uniquement aux résidents de la Ville de Mirabel.

**EN LIGNE SEULEMENT :** du 3 mai, 9 h au 7 mai, midi  
([mirabel.ca/campsdejour](http://mirabel.ca/campsdejour))

**APRÈS LE 7 MAI, AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE.**

Lors de l'inscription, vous devez avoir en votre possession les informations suivantes :

- Le numéro d'assurance sociale du (des) parent(s), afin d'obtenir le relevé 24 à la fin de l'année;
- Le numéro d'assurance maladie et la date d'expiration de la carte de l'enfant;
- Trois numéros de téléphone en cas d'urgence;

## MODE DE PAIEMENT :

- Par carte de crédit seulement (Visa ou MasterCard);

## 2 MODALITÉS DE PAIEMENTS POSSIBLES :

- Un versement : totalité du coût de l'inscription prélevé au moment de l'inscription;
- Deux versements : le premier 50 % du coût de l'inscription prélevé au moment de l'inscription et le second 50 % du coût de l'inscription prélevé automatiquement sur la carte, un mois après la date du premier paiement.



## POLITIQUES

L'ensemble des politiques sur les annulations, les remboursements, les frais de retard ainsi que la politique comportementale pour les camps de jour de la Ville est disponible sur le site Web de la Ville, à [mirabel.ca/campsdejour](http://mirabel.ca/campsdejour).

Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance avant de procéder à l'inscription de votre enfant à l'un des deux types de camps de jour.

## PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN LOISIR

Ce programme s'adresse aux enfants de 5 à 13 ans

L'objectif de ce programme est d'offrir un service d'animation dans un milieu sécuritaire aux enfants vivants avec une situation de handicap tout en favorisant une intégration et une inclusion optimale des enfants afin qu'ils puissent participer aux activités régulières offertes dans nos camps de jour.

Prendre note que le service offert par la Ville n'est pas un service de ressources spécialisées.

Pour plus de détails sur le fonctionnement et connaître les modalités d'admissibilité, visitez le [mirabel.ca/campsdejour](http://mirabel.ca/campsdejour)



## DEMANDE DE REMBOURSEMENT

La Ville de Mirabel accorde un remboursement et/ou accepte une modification à une inscription, aux parents présentant une preuve jugée pertinente démontrant que la situation est hors de son contrôle tel que : rapport médical, perte d'emploi, ordre de la cour, attestation de l'employeur certifiant une modification de la période de vacances et déménagement. Dans ces cas-ci, des frais de gestion de 15% seront retenus pour les semaines de camp annulées et/ou modifiées à celui demandant le remboursement ou une modification, sauf s'il s'agit d'un service ayant été annulé par la Ville elle-même.

Sur présentation d'un rapport médical attestant l'incapacité de l'enfant à fréquenter le camp de jour, un remboursement pourra être effectué moyennant des frais de gestion de 5\$ uniquement.